

**Formation - 4 jours**

*S'installer en  
maraîchage biologique,  
quels repères  
techniques et  
économiques*

**2, 3, 16 et 17 novembre 2016**

**Lieu: Rhône/ Loire**



• **ARDAB** •  
Les Agriculteurs **BIO** de Rhône et Loire



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
RHÔNE

**Formation organisée par :**

**ARDAB**

**Chambre d'Agriculture 69/BTM**



**Pour plus d'infos, contactez**

Pauline BONHOMME

Maison des Agriculteurs - BP 53

69530 BRIGNAIS

Tél : 04 72 31 12 10 - Fax : 04 72 31 65 57

[pauline-ardab@corabio.org](mailto:pauline-ardab@corabio.org)

**Formation réalisée avec le  
soutien de :**



Coupon à glisser sous enveloppe à  
fenêtre ou sous enveloppe normale  
affranchie à cette adresse :

**ARDAB**

Maison des Agriculteurs

BP 53

69530 BRIGNAIS

# S'installer en maraîchage biologique : Quels repères techniques et économiques

## Le programme

### DES INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES ET ADMINISTRATIVES

Le cahier des charges de l'agriculture biologique : techniques de production, liste des intrants autorisés, contrôle et certification  
La conversion : définition, durée, démarche, aides

### UNE PRÉSENTATION DES TECHNIQUES DE BASE/MATÉRIEL

Les techniques de production utilisées en maraîchage biologique et le matériel associé - notion de coût

### UNE RÉFLEXION SUR LA COMMERCIALISATION

Les débouchés en maraîchage biologique  
Organiser son exploitation : faire concorder système de production et système de commercialisation

### DES INDICATEURS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

Savoir analyser sa comptabilité pour décider  
Les références technico-économiques BTM/ABC

### UNE BOITE A OUTILS

Outil de planification de la production  
Mercuriales de prix légumes biologiques  
Une bibliographie, des guides  
Une carnet d'adresses de producteurs bio  
Initiation à la comptabilité-gestion / approche du prix de revient



### DES VISITES D'EXPLOITATION

Des producteurs récemment installés en maraîchage bio  
Et des producteurs plus expérimentés

### DES EXERCICES

Sur votre projet de conversion  
et/ou sur des cas types



• ARDAB •  
Les Agriculteurs Bio de Rhône et Loire



## Présentation de la formation

Partant du constat que le développement du maraîchage biologique en Rhône-Alpes repose essentiellement sur l'installation et que les candidats à l'installation sont déjà bien accompagnés dans le cadre du Plan de Professionnalisation Personnalisé, l'ARDAB et le BTM ont décidé de s'associer pour proposer une formation à tous les candidats ayant un projet spécifiquement en maraîchage biologique.

Cette formation sera donc axée sur le cahier des charges de l'AB et les techniques de base en maraîchage, les débouchés en légumes biologiques en Rhône-Alpes. Elle essaiera par ailleurs d'aborder la notion de structure d'exploitation en explorant le lien entre système de production et de commercialisation, tant au niveau économique qu'organisationnel. Cette formation vous apportera les outils nécessaires pour construire au mieux votre projet d'installation en maraîchage (coût de matériel, outil de planification et de gestion, etc.)...alors n'hésitez plus et inscrivez-vous à la formation « s'installer en maraîchage biologique... ».

### Informations pratiques

**Un chèque de caution de 60 € vous est demandé, et vous sera rendu le 4ème jour de formation.**

**Intervenants :** Pauline BONHOMME (ARDAB), Dominique BERRY (CA 69 - BTM), AFOCG 69

**Lieux :** Rhône/ Loire

**Horaires :** 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h

**Repas :** Tiré du sac ou restaurant selon le lieu

**Transport :** Vous pourrez organiser un covoiturage sur la base du listing d'inscription que vous recevrez 7 jours à l'avance

**Contact :** Pauline à l'ARDAB - 04 72 31 12 10

Mail: [pauline-ardab@corabio.org](mailto:pauline-ardab@corabio.org)

## Inscription obligatoire

### Bulletin d'inscription

à compléter et à envoyer à l'ARDAB avant le 28 octobre 2016

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Commune : .....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....@.....

Je m'inscris à la formation « s'installer en maraîchage biologique » les 2, 3, 16 et 17 novembre 2016

Je déclare avoir lu les conditions générales de formation (ci-joint)

Et je joins un chèque de caution de 60 euros pour ma participation au stage. Aucune inscription ne sera enregistrée sans réception du chèque.

Et je joins un document attestant de mon éligibilité au VIVEA\*

– Pour les candidats à l'installation, ce document peut-être une attestation du point accueil installation, du CEPPP ou d'un organisme public ou une collectivité qui soutient les démarches d'installation.

– Pour les producteurs installés depuis moins de 2 ans, ce document est une attestation de la MSA.

Le nombre de places est limité, ne tardez pas à vous inscrire.

**Fait le**

**Signature**

**A**

Suite à votre inscription, vous recevrez une convocation 7 jours avant le début de l'action de formation